

Découvrez
LA CARTE
TICKET RESTAURANT®



COMMENT
ÇA MARCHÉ ?



LA LETTRE HEBDO

Toute nouvelle, toute belle...

vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr

La nouvelle année (pour laquelle l'ensemble du service communication vous réitère ses meilleurs vœux) va se traduire par un changement notable pour notre communauté d'agglomération. Depuis le 1^{er} janvier en effet, le nombre de communes membres d'Ardenne Métropole a diminué pour atteindre 61. La raison en est simple : plusieurs d'entre elles ont choisi de fusionner pour ne faire plus qu'une. C'est le cas du duo Vrigne-aux-Bois et Bosseval-et-Briancourt, mais également celui du trio Bazailles, Rubécourt-et-Lamécourt et Villers-Cernay. Avouez qu'il était difficile d'imaginer mieux, pour bien débiter l'année, que de célébrer officiellement deux mariages...

Un nom pour la vie

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

On est d'accord, pour qui connaît un peu l'histoire des Ardennes, l'origine du nom « Charleville » coule de source. Mais qu'en est-il de Warcq, Etrépigny, Thelonne, Flize ou Elan, pour ne citer que ces quelques exemples issus du territoire communautaire ? Vous donnez votre langue au chat ? Nous aussi, on vous rassure... Mais comme il est toujours bon de connaître la profondeur de ses racines, surtout quand on souhaite voir croître ses frondaisons, Ardenne Métropole a pris contact avec des structures universitaires françaises et belges afin de nouer un partenariat permettant d'explorer les trésors insoupçonnés de notre riche toponymie locale.

Premier de la classe !

cnas@ardenne-metropole.fr

Les derniers chiffres officiels, tombés en toute fin d'année, le prouvent : la convention signée entre Ardenne Métropole et le Cnas (Comité national d'action sociale) marche du feu de Dieu ! Habituellement en effet, lorsqu'une collectivité signe un partenariat avec le Cnas, le « taux de consommation » tourne autour de 70 %. Entendez par là que les agents intéressés consomment sous forme de prestations diverses 70 % de la somme versée par ladite collectivité.

Or pour notre communauté d'agglomération, ce taux est déjà de 93 % ! Un record de France ou peu s'en faut ! On compte sur vous en 2017 pour améliorer encore ce résultat déjà flatteur...

À table !

claudine.levert@ardenne-metropole.fr

Une gigantesque table rassemblant pas moins de 326 convives, avouez que ça a de quoi marquer les esprits... C'est cette prouesse que nous venons (virtuellement...) de réaliser, puisque juste avant les fêtes de fin d'année, 326 agents d'Ardenne Métropole ont reçu leur carte individuelle estampillée « ticket restaurant », financée à hauteur de 60 % par notre communauté d'agglomération.

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore vue, il s'agit concrètement d'une carte classique, de format carte bancaire, et qui permet à chaque détenteur de bénéficier de l'équivalent de 30 euros par mois en tickets resto. Alors bon appétit à tous !